



# Valoriser durablement les ressources du sous-sol dans le SCOT BUCOPA

Décembre 2019

# SCOT BUCOPA

# PRESENTATION DU TERRITOIRE

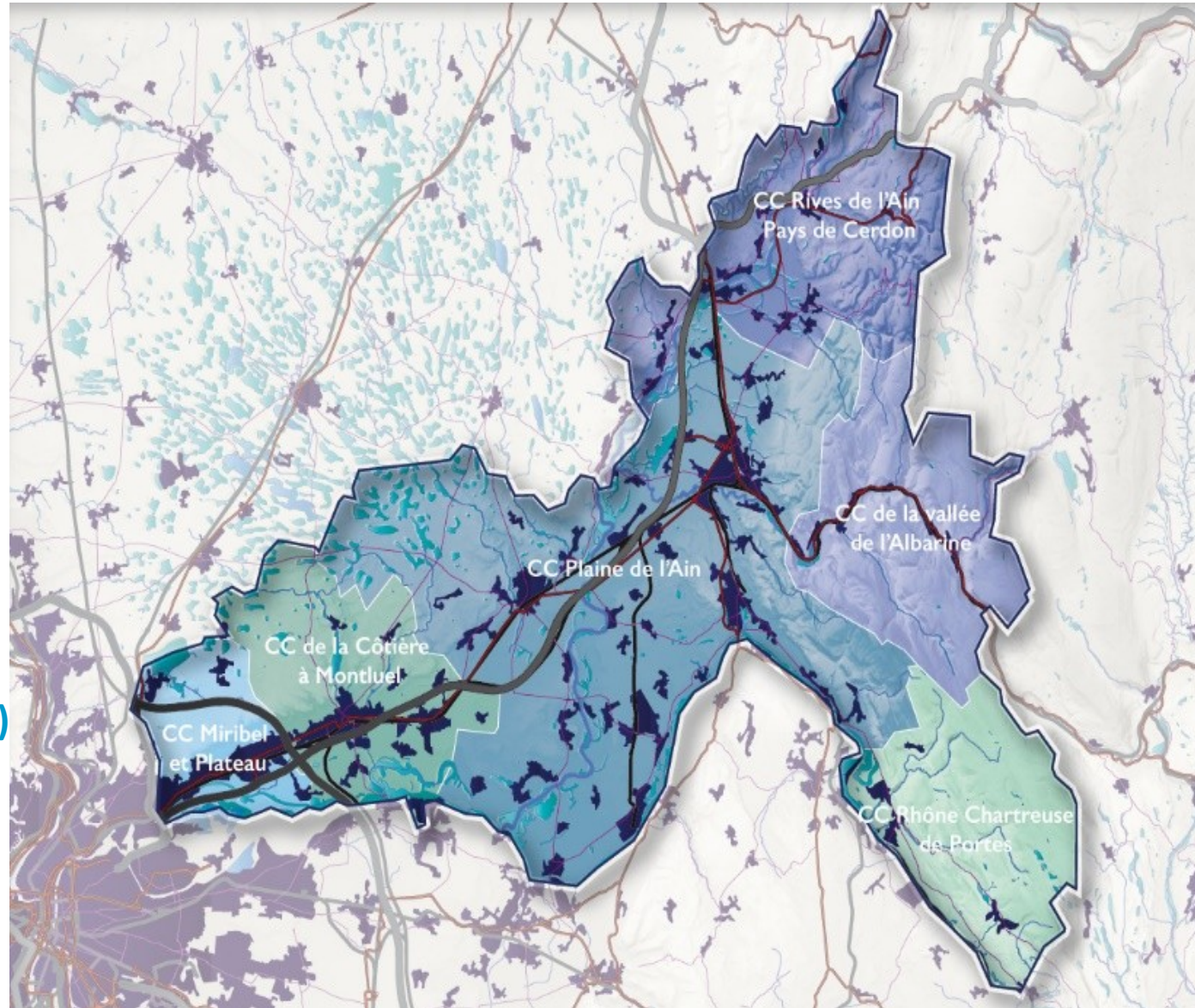
## Caractéristiques du territoire :

- 82 communes
- Principales villes du territoire
  - ✓ Ambérieu : 14 888 h.
  - ✓ Miribel : 9389 h.
  - ✓ Meximieux : 7589 h.
- Réparties en 4 communautés

139 694 habitants (2016)

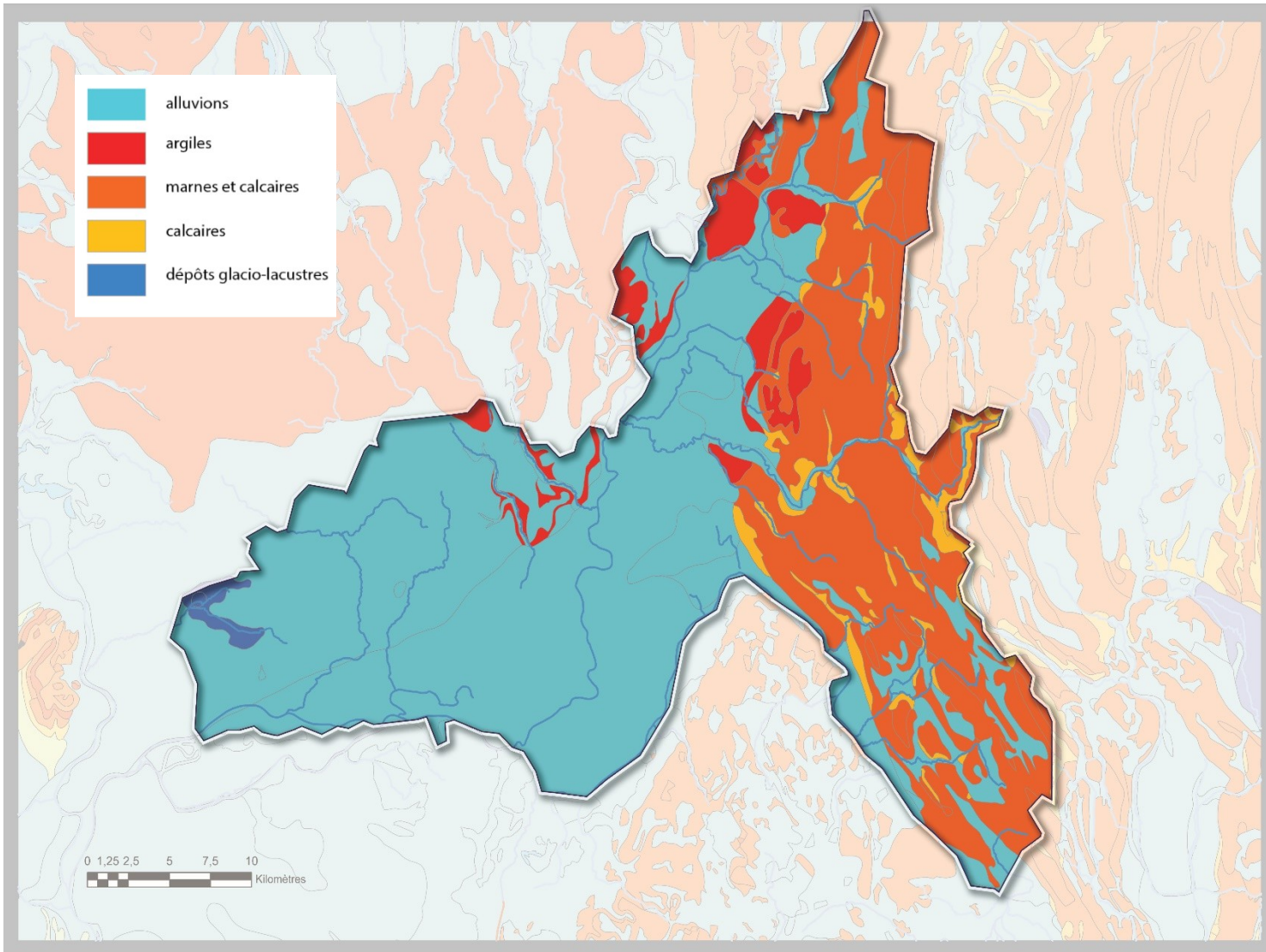
1 138 km<sup>2</sup>

123 hab./km<sup>2</sup>



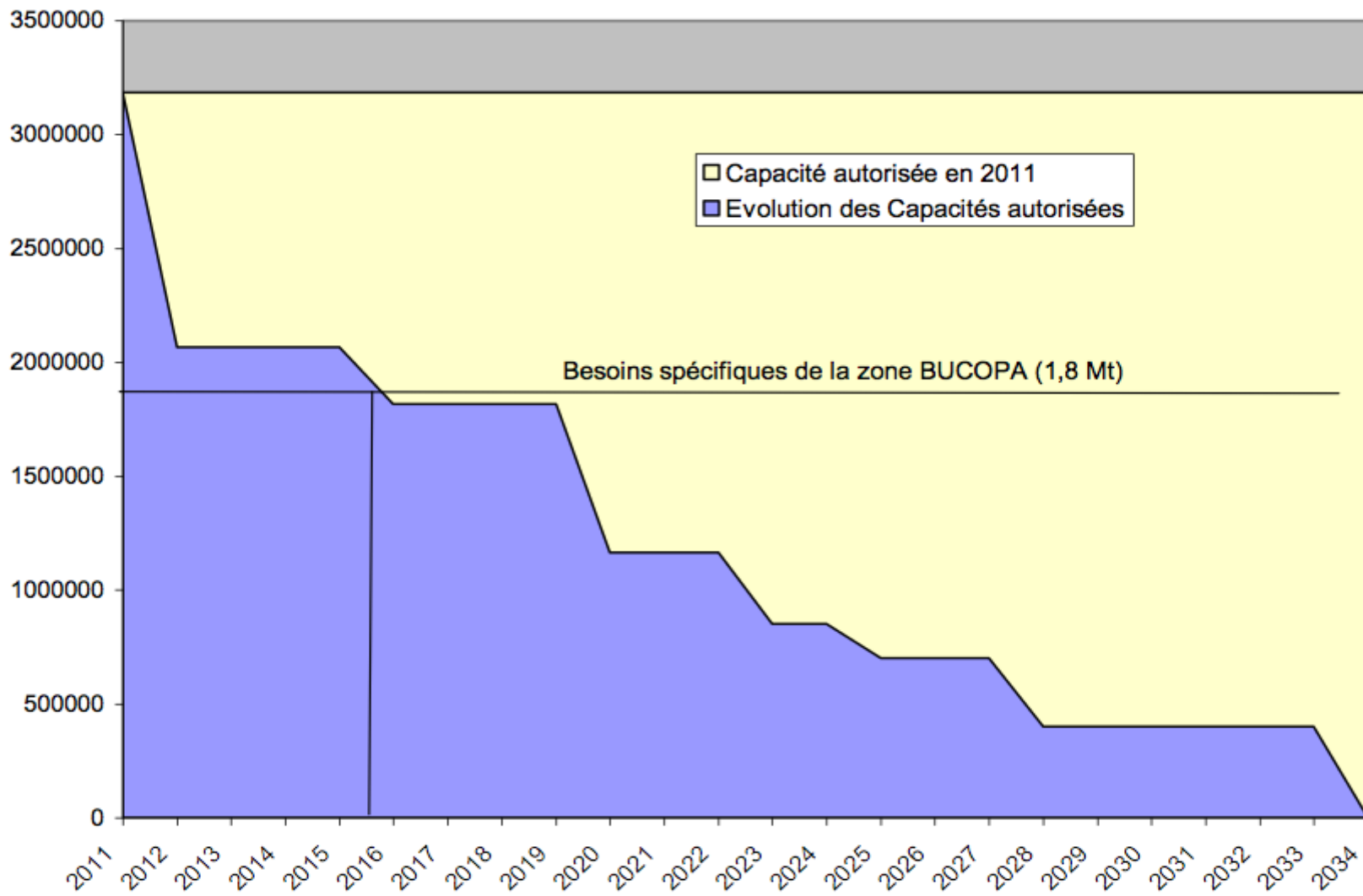


## Des ressources géologiques importantes en quantité et en qualité



Le territoire du BUCOPA produit environ 2,6 millions de tonnes de matériaux de carrières, ce qui lui confère une position de première place au sein du département et de la région,

L'analyse des capacités de production du BUCOPA avant l'approbation du SCoT alertait sur une baisse rapide qui devait être anticipée.



**Evolution des capacités de production des carrières situées dans le périmètre du SCoT**

Source : UNICEM

Le territoire du BUCOPA : acteur incontournable de la production de matériaux de carrières à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Avec une production de plus de 2 millions de tonnes par an, essentiellement concentrée dans la plaine de l'Ain et sur les rives du Rhône.

Face à **l'importance de cet enjeu pour le territoire**, et face aux **perspectives de possible diminution des capacités de production**, la définition d'un positionnement stratégique et politique est apparue nécessaire sachant que le territoire doit affirmer sa capacité à combiner activités extractives, activités agricoles et fonctionnalité écologique et environnementale (protection de la ressource en eau notamment).

## VALORISER DURABLEMENT LES RESSOURCES DU SOUS-SOL : PRESCRIPTIONS DU DOO

**Les documents d'urbanisme locaux permettront la poursuite de l'exploitation adaptée et raisonnée sur le plan économique, environnemental, paysager et social, des matériaux alluvionnaires dans les conditions suivantes :**

- Les sites existants sont valorisés et leur extension privilégiée sous réserve des impacts potentiels sur la gestion de l'eau et de la nappe alluviale,
- Le SCoT identifie les secteurs préférentiels d'extraction de granulats et de matériaux (cf. carte).
- Les nouvelles carrières en eau non issues d'un renouvellement ou d'une extension ne sont pas développées,
- Le développement des exploitations actuelles et futures doit prendre en compte des objectifs de valorisation sur le territoire et/ou de mise en œuvre de transports alternatifs aux camions,
- Les possibilités d'exploitation de matériaux de roche massive seront étudiées sous réserve de leurs impacts environnementaux et paysagers en lien avec la stratégie patrimoniale et touristique,
- L'exploitation de granulats est maîtrisée, localisée et phasée afin de limiter les impacts sur l'agriculture et doit organiser la réversibilité agricole des nouveaux sites d'extraction.



# Localisation des secteurs préférentiels d'implantation de nouvelles carrières

- Matériaux alluvionnaires**
  - Sables et graviers alluvionnaires (dont en nappe)
- Roches massives**
  - Argiles
  - Calcaire / Marbre
  - Eboulis
  - Tourbes et limons
- Carrières**
  - Secteurs de localisation préférentielle
  - Carrière hors d'eau
  - Carrière en eau
  - Carrière de roche massive (Lhuis)

## Critères d'interdiction stricte

- Périmètre de protection des captages AEP (immédiat et rapproché), sites classés/inscrits, Arrêté de Protection de Biotope, réserve naturelle nationale

## Contraintes fortes

- Transport d'hydrocarbures et de matières dangereuses
- Surface bâtie

## Contraintes plus ou moins fortes

- Périmètre de protection des captages AEP (éloigné) Natura 2000, Patrimoine géologique, Zones Humides, corridors écologiques (SRCE), ZNIEFF 1, zone stratégique future de niveau 1 (SAGE BVA)
- Périmètres du SAGE : Lit majeur de l'Ain et zone stratégique future de niveau 2
- Périmètres du SAGE : zone stratégique future de niveau 3

